Mercredi 30 Janvier 19h30 [GMT + 1]

NUMERO 280

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde — PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNES AFLALO

www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien

▪ UNE LETTRE DE JAM ▪

Chers collègues,

Du mariage et des psychanalystes. La brochure sera mise sous presse aujourd'hui. Son titre rappelle le livre du jeune Léon Blum qui fit scandale en 1907. Son *Du mariage* défendait en effet le droit à « l'union libre ». Non sans provocation, le dandy de 29 ans écrivait: « Je sens vivement ce que cette expression seule a de séduisant et de noble ». L'ouvrage était néanmoins dédicacé à son épouse, et il se disait « un homme heureux ».

Couplé avec le mariage, il y a, non pas *la* psychanalyse, qui ne parle pas d'une voix, mais *des* psychanalystes, un par un, qui ne font pas un tout. La brochure réunit en effet la plupart des contributions sur le mariage spontanément adressées à *Lacan Quotidien* et à *La Règle du Jeu* entre les 13 et 23 janvier, sans circulaire officielle ni sommaire prédéfini.

Il fallait une égide : j'ai promu à cette occasion le signifiant « Institut Lacan ». Il reste à définir avec ceux qui lui ont permis de voir le jour, les auteurs, qui sont désignés comme le « groupe-éclair » de cet Institut. Groupe informel, groupe qui est une série, et qui n'a pas vocation à se perpétuer, groupe du style *flash mob*.

J'ai demandé à Bernard-Henri Lévy, dont le soutien ne s'est pas démenti tout au long de cette période, de rédiger la préface ; il m'a proposé que nous le fassions ensemble ; elle est signée de nos deux noms.

Les députés, puis les sénateurs, auront l'hommage du premier tirage.

L'édition a été dirigée par Maria de França et Eve Miller-Rose, qui dirigent respectivement *La Règle du Jeu* et Le Champ freudien éditeur. Anne Poumellec, qui coordonne la rédaction de *Lacan Quotidien,* leur a donné une aide qualifiée. L'Ecole de la Cause freudienne a prévu d'apporter son concours financier, à part égale avec la revue et l'éditeur.

La brochure pourra être ensuite achetée en ligne sur ecf-echoppe. Elle sera en libraire à la mi-février (diffusion Volumen). 80 pages, 10 €.

Lacan Quotidien comme *La Règle du Jeu* continuent actuellement de recevoir et de publier des textes sur le mariage. La réalisation d'une seconde brochure sera envisagée si le nombre et la qualité des textes le justifie.

Le projet de loi dit MPT est modeste. Le moment n'en est pas moins important. Il voit les meilleurs élèves de Lacan jeter enfin leur gourme et épouser leur époque. Il appartiendra aux instances du Champ freudien de méditer la leçon et d'en tirer les conséquences institutionnelles.

Hugo a consacré deux chapitres des *Misérables* aux combats qui firent rage autour de la ferme d'Hougoumont, acmé de la bataille de Waterloo. L'enjeu était pourtant dérisoire. Freud illustra de cet exemple que ce n'est pas la valeur intrinsèque de l'objet qui fait son prix pour le désir.

Paris, le 30 janvier 2013

La ferme d'Hougoumont

▪ MARIAGE INTERNATIONAL ▪

UNITED STATES

Same-sex marriage in the US

Par David Hafner

As various pro and anti same-sex marriage groups debate ferociously in France, recent polls among the US population reveal a rapid, significant shift in opinion in support of such unions. Although Gallup polls from the mid-90s show close to 70% of US citizens as opposed gay marriage, more recent polls show the population divided more or less equally, or in some cases with the majority supporting equal rights for same-sex marriages. In a poll Quinnipiac poll at the end of 2012, findings show that 48 % support gay marriage and 46 % oppose. A NBC poll from December 2012, however, showed 53% of the population favor same-sex marriages and 40% oppose.

This recent change in popular opinion manifested itself clearly in last November's elections, during which the voters three states (Washington, Maine, and Maryland)

approved state referendums confirming bills that had already been proposed through state legislatures. The approval of same-sex marriage through popular vote points to shifting public opinion, which can be attributed to generational ideologies. The Huffington Post explains that 63% of 18-29 year-olds support same-sex marriage, whereas only 36 % of those polled from ages 30-59 support it. Thus one can comfortably predict that the next major step in gay rights will come to pass as inexorably as time itself advances. However, in spite of gains in popularity, to date, only 9 US states recognize gay marriage. In New Jersey, Governor Christie vetoed the state legislature's bill to allow same-sex marriage; typically, United States policies lag behind public opinion.

Perhaps more surprising has been the White House's hesitancy to approach the same-sex marriage debate. In August 2010 President Obama expressed his belief that the legality of same-sex marriage should be decided by states. The Obama administration's reticence to take a stand on gay marriage, in favor of relegating the decision to state governments through the assertion that the « tradition of marriage as a state's issue » is quite frankly baffling. Seeing as he is the child of an interracial marriage, which was illegal in states 16 southern states – those that comprised the secessionist Confederate States of America as well as Oklahoma, Missouri, Kentucky, and West Virginia - as late as 1967. The establishment of the legality of interracial marriage in these states was obtained only through the intervention of the US Supreme Court in *Loving v. Virginia*. The state of Virginia had found the Loving couple guilty of violating the Racial Integrity Act of 1924, and then suspended the sentence on the condition that the couple leave the territory of Virginia. This state of affairs ended only through intervention by the US Supreme Court in a unanimous decision that anti-miscegenation laws were unconstitutional. President Obama has since altered his stance on gay

marriage, pronouncing in May 2012, « I think same sex couples should be able to get married. »

Furthermore, the legality of same-sex marriage will, for the first time, be addressed by the US Supreme Court on March 26 when the 9 justices of Robert's Court. One case, *Hollingsworth v. Perry*, contests the constitutionality of Proposition 8, a California state amendment from the 2008 elections that restricted the definition of marriage, asserting « only marriage between a man and a woman is valid or recognized in California. » High profile lawyers David Boies and Theodore Olson will argue against the constitutionality of restricting same-sex marriage, presumably on similar grounds to the 1967 *Loving v. Virginia*; that refusing the right of marriage to a us citizen on the grounds of sexual orientation violates both the due process clause and the equal protection clause of the fourteenth amendment.

In addition, the Supreme Court will hear *United States v. Windsor*, in which Edith Windsor challenges a part of the federal Defense of Marriage Act that restricts marriage to between a man and woman with regard to federal laws and programs including tax policies. If overturned, the Defense of Marriage Act would no longer protect states from needing to recognize same-sex marriages issued in other states, nor would it define marriage as between men and women for relevant federal laws. Furthermore, the supreme court, in their majority opinion could respond in as broad a manner as desired, from upholding the constitutionality of discriminatory amendments such as Proposition 8 to classifying state prohibitions of same-sex marriage as unconstitutional and requiring states to conform to federal.

The US Supreme Court choice to hear these two cases, the decision of Attorney General Holder Jr. to no longer defend the 1996 Defense of Marriage Act in court, and the increasing popularity of legalizing same-sex marriage as evidenced by the three ballot referendums - which broke a 32-state losing streak in terms of approving same sex marriage by popular vote – all point towards an evolving value system. It would be truly astonishing for same-sex marriage not to become universally accepted in the United States in the next decade in light of changing public opinion. And how

appropriate that the patronym of the plaintiffs for the original 1967 interracial case that applies to the modern struggle for equality in marriage alludes to *Ἔρως*. To quote Mildred Loving, plaintiff from the landmark 1967 case, « I support the freedom to marry for all. That's what Loving, and loving, are all about. »

***

Déclaration "Mariage pour tous du 13 janvier:
contre
l'instrumentalisation de la psychanalyse"

La lire / la signer :

Appel des dix

***

▪ MPT ▪

La famille est-elle nécessairement œdipienne ?

Par Jean-Pierre Deffieux

Comment détecter, derrière les multiplicités et la complexité des tournures de la famille aujourd'hui, le noyau structural qui sous-tend ces différentes moutures – le « résidu » indestructible, comme le dit Lacan – et qui fait que la famille reste toujours très présente et vivante dans nos sociétés, bien que de plus en plus diversifiée. Plus la famille se diversifie, plus la question de ce qui constitue cet invariant se pose. Peut-on dire que cet invariant s'appelle Œdipe ? Est-ce que toute famille a comme structure celle de l'œdipe ? Devant l'éclatement des modèles familiaux traditionnels, dans de nombreux cas de familles recomposées, monoparentales, homoparentales, se retrouve la structure œdipienne, complexifiée, mais bien présente. On peut aussi penser que, derrière ces nouveaux types de famille contemporaine, se dessinent des structures qui ne relèvent pas du père œdipien, des familles qui ne sont pas construites sur le modèle du Discours du maître, qui ne répondent pas à l'écriture de la métaphore paternelle, qui ne mettent pas en jeu le rapport du désir et de la loi à partir de l'interdit de la jouissance.

La faillite de la boussole paternelle

Dans ces cas, on peut se demander ce qui vient causer le désir de famille. Sur quoi celle-ci pourrait-elle alors se construire ? Jacques-Alain Miller pose dans son texte « Une fantaisie », intervention au Congrès de l'AMP à Comandatuba en 2004, la question de savoir si la boussole de la métaphore paternelle, quand elle est défaillante, laisse le sujet sans discours, voire hors discours, c'est-à-dire schizophrène. C'est la question de ce que devient le binaire névrose-psychose face au déclin de l'œdipe et de la fonction du père symbolique. **Est-ce qu'il suffit maintenant de dire qu'un sujet ne s'inscrit pas dans la métaphore paternelle pour assurer qu'il a une structure psychotique ? Irions-nous vers une généralisation de la psychose ? Il n'y a pas de raison de le penser.**

Jacques-Alain Miller a montré que ce qui tend à remplacer le signifiant maître qui civilise, qui interdit, qui régule suivant une loi, c'est l'exigence du plus-de-jouir. La conséquence en est le règne de la jouissance, qui ne favorise pas l'engagement dans le symbolique, qui ne favorise pas l'engagement vis-à-vis de l'Autre, donc qui ne favorise pas la dimension de la filiation et de la transmission, mais plutôt l'exercice de la jouissance pulsionnelle de l'Un. Que reste-t-il du mariage et de la famille si elle n'est plus commandée par le S_1 (le signifiant maître) ? Il reste une relation de couple basée sur la liberté de la jouissance, sur la rencontre de deux modes de jouissance qui peuvent êtres portés à la dignité de l'amour. Cela entraîne une plus grande variété, une plus grande insécurité, une plus grande mobilité, mais peut-être une plus grande authenticité que le mariage basé au XIXe siècle avant tout sur la tradition, les alliances et la transmission d'un patrimoine.

Le lien familial qui se construisait sur le manque, le renoncement et sur l'engagement en pâtit. C'est la satisfaction de la jouissance qui décide de la durée du couple et de la famille, souvent éphémère, qui se constitue. Deux modes de jouissance portés par deux parlêtres s'accordent pour un temps : on change quand on ne se plaît plus. Le phénomène actuel de la rencontre des couples par Internet qui n'est plus un épiphénomène et deviendra probablement le principal mode de rencontre des couples, met cela en lumière. C'est accessoirement à partir de l'image, de la photo, mais plus essentiellement à partir de la description du mode de jouir de chacun que les couples se forment et trouvent à s'accorder.

La tradition familiale revisitée par Lacan

Dès 1936, dans *Les Complexes familiaux*, Lacan énonce qu'il n'y a pas d'instinct familial naturel. Il n'y a pas de fonction naturelle paternelle, il n'y a pas non plus de lien instinctuel entre la mère et l'enfant dans l'espèce humaine. La famille est une invention symbolique qui, depuis l'orée des temps, a pris des formes très diverses. La famille est une réponse symbolique au réel du sexe, au fait que ne peut s'écrire symboliquement le rapport du sexe entre un homme et une femme. À défaut de pouvoir écrire le rapport homme-femme, la famille écrit le rapport père-mère. C'est le christianisme, et en particulier la religion catholique, qui a institué un mode standard de la famille qui noue, chez le même homme, les fonctions de procréation, d'éducation et de transmission. C'est dans cette société qu'est née la psychanalyse. La famille représentait alors l'instrument de la morale traditionnelle : respect, valeur, idéal. Elle reposait sur l'identification. Les identifications parentales constitutives du surmoi orientent le sujet dans son existence et donnent une direction à la voie d'un désir soumis au renoncement à la jouissance.

L'œdipe freudien, même s'il va puiser ses sources dans la mythologie grecque, est la mise en forme logique qui découle de ce modèle de la famille judéo-chrétienne. Certes

Freud en a fait une critique qui visait à libérer le sexuel, à libérer une jouissance qui n'était jusque-là permise que dans le cadre du mariage et en vue de la reproduction. Cependant l'œdipe freudien correspond à l'idée bien arrimée de la famille nucléaire et de la puissance du *pater familias*. Cette institution familiale traditionnelle rend compte d'un certain modèle de rapports de couple et de rapports parents-enfants qui a l'avantage de donner des repères identificatoires solides, dont l'enfant a d'ailleurs beaucoup de mal à se départir. C'était jusqu'à nos jours une des raisons principales du sujet névrosé de demander une analyse.

Lacan n'a eu de cesse de subvertir cette vision œdipienne de la psychanalyse et a prédit très tôt le déclin de l'œdipe dans nos sociétés. La formule de la métaphore paternelle écrit un rapport symbolique établi entre le père et la mère – entre la loi du père et le désir de la mère. Mais Lacan a toujours rappelé que l'ordre symbolique n'est en rien une norme et que chaque sujet a à s'y rapporter suivant un mode singulier. C'est d'ailleurs la définition même de la névrose qui est l'impossibilité dans laquelle se trouve le sujet de se conformer à l'ordre symbolique et qui invente, par le particulier de son fantasme, un rapport singulier au symbolique et au réel.

Dans *Le Séminaire V, Les formations de l'inconscient*, dans lequel plusieurs chapitres examinent le complexe d'Œdipe et le complexe de castration, Lacan défend l'idée, nouvelle alors, que ce que l'on appelle la carence paternelle n'est pas directement liée à l'absence de la personne du père – ni à son trop de présence. Il y affirme qu'un œdipe peut tout à fait se constituer sans la personne du père. Il dit, dans ce *Séminaire*, que « le père est une métaphore » le père est une fonction ; et plus il avancera dans son enseignement, plus la fonction paternelle sera dissociée de la personne du père. Il finira par faire du Nom-du-Père une nomination du réel, du symbolique et de l'imaginaire. Cependant, si le père est une fonction symbolique, c'est aussi une fonction qui agit sur le réel, en particulier sur le réel du sexe, qui oriente la position sexuée du sujet, masculine ou féminine. Donc si le père est une fonction, c'est une fonction qui doit être incarnée ; la loi du père tout autant que le désir de la mère doivent être incarnés.

Nous pouvons déduire de l'enseignement de Lacan que cette fonction incarnée n'est pas obligatoirement référée au père et à la mère biologiques dans le cadre d'une famille traditionnelle. Cela n'a d'ailleurs pas toujours été le cas dans l'histoire, en particulier dans la Rome antique, où l'on était père par adoption, par consentement, c'est-à-dire par nomination. Cette question est cruciale dans notre monde contemporain où la science autorise de plus en plus à dissocier la parentalité de la naissance biologique.

Lacan avait déjà approché cette question en distinguant le père réel, le père symbolique et le père imaginaire. Les trois fonctions ne se rapportent pas systématiquement au même individu. Aujourd'hui, de moins en moins les fonctions maternelle et paternelle se confondent avec le père et la mère biologiques. Elles sont exercées par d'autres figures et ne sont souvent pas figées une fois pour toutes sur la même personne. C'est ce qu'on appelle les *parents sociaux*.

Approche psychanalytique de l'homoparentalité

Avec l'homoparentalité, on franchit un cap nouveau : la fonction maternelle n'est plus forcément attribuée à la femme, et la fonction paternelle à l'homme. Non seulement la parentalité est dissociée du biologique pour au moins l'un des deux parents, mais de plus il faut distinguer différence des sexes et parentalité. On peut même se demander si la fonction maternelle doit être obligatoirement portée par une femme, et la fonction paternelle obligatoirement exercée par un homme. Il suffit ainsi d'observer de nos jours nombre de familles dites « classiques » pour se rendre compte que les pères assurent les soins maternels, voire restent à la maison, tandis que la femme va gagner la vie de la famille en travaillant à l'extérieur. La distribution homme-femme/père-mère est, dans ces familles, assez floue.

Les formules de la sexuation écrites par Lacan dans *Le Séminaire XX, Encore* ont nettement balayé certains *a priori* puisqu'elles démontrent qu'un homme biologique peut s'inscrire, sur le plan du désir et de la jouissance, côté femme et une femme, côté homme. Lacan a permis, par ces formules, d'envisager une distinction entre le sexe anatomique et la position sexuée. Pouvons-nous faire un pas de plus et distinguer, dans un certain nombre de cas, le sexe biologique et la fonction parentale ? Est-ce que la métaphore paternelle, le rapport du désir à la loi, peuvent fonctionner si la répartition père-mère ne coïncide pas toujours avec la stricte répartition homme-femme ? Les statistiques portant sur les familles homoparentales sur le mode œdipien semblent dire que oui, ne serait-ce que parce que le sujet trouve les identifications qui lui sont nécessaires hors de la famille.

L'âge pragmatique

Les propos de Lacan dans *Le Séminaire R.S.I.*[1], tenus deux ans après l'écriture des formules de la sexuation, ne peuvent que nous interroger sur ce qui nous apparaît au premier abord comme un certain recul sur ses avancées du *Séminaire XX*. Il ne réfère plus le couple père-mère à la loi symbolique, à l'articulation de la loi et du désir, mais à la relation homme-femme, c'est-à-dire à la jouissance en jeu dans la rencontre sexuelle et ce, suivant la voie œdipienne ainsi que l'a mentionnée Jacques-Alain Miller dans son intervention de conclusion au colloque « Des gays en analyse ? », paru dans la revue de la Cause freudienne[2].

La fonction paternelle est, dans ce *Séminaire*, uniquement référée au lien sexuel entre l'homme et la femme. Il n'y a pas d'autre garantie de père que de faire un enfant à une femme qui cause son désir. Quant au rôle de père, il est réduit « à intervenir exceptionnellement dans les bons cas » et non pas dans un sens éducatif mais dans le sens d'affirmer sa version du désir sexué à l'égard de sa femme. Cela dépoussière sérieusement les acquis éducatifs de la famille traditionnelle mais, en même temps, vient compliquer l'idée qu'on aurait pu se faire de la famille à partir ce que Lacan avançait dans *Le séminaire XX*, en particulier les formules de la sexuation, car cela remet au premier plan le lien de la famille et la différence des sexes. « Un père n'a droit au respect, sinon à l'amour que si ledit amour, ledit respect – vous n'allez pas en croire vos oreilles – […] est fait d'une femme, objet *a* qui cause son désir. On peut même dire que cela renforce le lien du biologique et de la parentalité : « une femme qui lui soit acquise pour lui faire des enfants ». Ce dernier bouclage de Lacan sur cette question, à la fin de son enseignement, est à entendre et à ne pas prendre pour une position réactionnaire dans le contexte social de l'époque. Il réaffirme, en tant que psychanalyste, la notion fondamentale de la différence des sexes. Il se situe par rapport à un monde qui contourne de plus en plus cette différence en ayant recours, entre autres, aux avancées de la science qui favorisent les modalités d'évitement de la castration. La science qui, sous des formes diverses, interfère dans la conception de l'enfant. La « rupture de ban phallique annoncée très tôt par Lacan, est à l'ordre du jour.

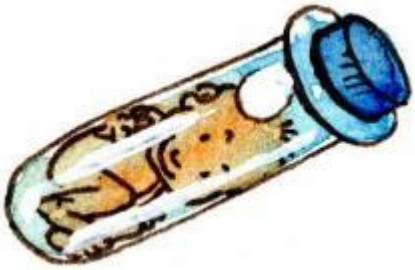

[1] Lacan, Jacques, *Le Séminaire, livre XXII, R.S.I.*, séance du 21 janvier 1975 (inédit).
[2] Miller, Jacques-Alain, « Des gays en analyse ? Intervention conclusive au Colloque franco-italien de Nice sur ce thème », *La Cause freudienne*, Revue de psychanalyse, *Des gays en analyse*, n° 55, octobre 2003.

Alors, comment comprendre cette apparente contradiction entre *Le Séminaire, Encore* et *Le Séminaire R.S.I.* ? Jacques- Alain Miller nous en donne des éléments de réponse grâce à son développement dans l'intervention de conclusion du colloque *Des gays en analyse ?*, en resituant strictement cette phrase de Lacan dans le registre de la dimension œdipienne. Il rappelle que le père œdipien est un nom du père entre autres, qu'« il est une façon de faire parmi d'autres de savoir y faire avec la jouissance », que Lacan a remis en question la norme œdipienne en en faisant une perversion, une « père-version » : la voie œdipienne, dit Jacques-Alain Miller, « ce n'est que se tourner vers le père en tant qu'il s'occupe d'une femme ».

À cela, il oppose un nouvel âge de la psychanalyse qui est l'âge pragmatique. Il a en effet fait valoir, dans un autre article de cette même revue de la Cause freudienne, « Religion et psychanalyse », que l'œdipe freudien n'est qu'un habillage, une couverture qui fait intervenir la figure du père comme interdicteur et masque une révélation plus profonde qui est la structure différenciée de la jouissance suivant les sexes ; l'impossible de la jouissance est la vérité de l'interdit paternel. La père-version, réservée à la voie œdipienne, est donc une perversion parmi d'autres ; il y a d'autres façons de savoir y faire avec la jouissance de nos jours – des façons qui mettent peu en jeu la castration et qui peuvent ouvrir la voie à d'autres formes de paternité qui ne répondent pas à cette père-version-là. Il est d'ailleurs remarquable que Lacan fasse appel dans cette phrase au respect qui, il faut bien le dire, n'a plus tellement cours dans les liens fils-père aujourd'hui. Il y a donc toute raison de penser, même si on y résiste beaucoup, que la famille œdipienne n'est pas la seule structure familiale. Il n'y a pas que l'interdit paternel de la jouissance pour se débrouiller avec le non-rapport sexuel et pour faire famille.

Quel peut être le résidu invariant de toute famille si ce n'est pas l'œdipe ? C'est le couple, modifié d'un rien par l'homosexualité, comme le proposait Jacques-Alain Miller dans sa présentation des Journées[3] de l'ECF sur la famille en 2006 – le couple et la transmission à l'enfant d'un désir qui ne soit pas anonyme. L'œdipe n'est qu'une façon parmi d'autres de réaliser ces conditions.

***

[3] XXXVes Journées de l'École de la Cause freudienne, « L'envers des familles – Le lien familial dans l'expérience psychanalytique », Paris, 21 et 22 octobre 2006.

▪ LETTRE OUVERTE ▪

Lettre ouverte à Monsieur Guaino sur les mariages

Le Point.fr

***

▪ INFO ▪

LU SUR LEPOINT.FR <HTTP://LEPOINT.FR> : " L'EX-PREMIERE DAME CARLA BRUNI-SARKOZY <HTTP://WWW.LEPOINT.FR/TAGS/CARLA-BRUNI> S'ÉTAIT PRONONCEE EN FAVEUR DU MARIAGE GAY ET DE L'ADOPTION DÈS NOVEMBRE DERNIER".

***

▪ COURRIER DES LECTEURS ▪

Cher JAM, Votre texte me fait penser aux *Provinciales.* Vous vous promenez d'une idée à l'autre que vous suivez, ce qui me fait également penser à Diderot, quand il écrit "mes pensées sont mes catins». Je cours après elles et de l'une à l'autre. C'est un texte superbe et d'une grande alacrité. Je n'ai pas encore lu l'article de H. Guaino qui est dissimulé dans une pile de dossiers. Bien amicalement. **J***

JA, Ta lettre à Guaino est époustouflante. A toi, **E***
Réponse. Merci. je vais faire une seconde lettre, et suivre en même temps le débat parlementaire. Toute idée de ta part bienvenue. Tout texte également, car on continue aussi sur LQ et la RdJ. A toi. JA

Quelle lettre ! Cher Jacques-Alain. Me réveiller et vous lire illumine le début de cette journée. J'en ai savouré chaque ligne. Vous l'avez terrassé, le Guaino. J'ai envie de dire : « Encore ! » **Bises. L***
Réponse. Ce sera "encore", mais j'attends de voir sa réaction. C'est un orgueilleux, il va cracher du feu. Merci de vos encouragements. Je vous embrasse.

Cher Jacques-Alain, Votre lettre est très belle et par moments très poétique. Je vous embrasse. **C***
Réponse. Chère C*, vous pouvez lui dire que je ne l'interpellerais pas si je ne l'estimais pas. Baisers. JA

Querido Jacques-Alain, Seguramente como hacen muchos, aguardo con ansiedad la aparición de cada uno de sus artículos en Le Point. Solo los termino de leer y ya no veo la hora de leer el siguiente. El síndrome de abstinencia existe. Sus artículos, además de dar una luz nueva a la actualidad, divierten. Pero, esta vez, su carta a Henri Guaino ha superado todo. Es simplemente genial: no solo por su saber, sno por ser de una finura incomparable. Gracias por todo Un abrazo psicoanalítico de un viejo amigo barcelonés, **Vicente**
Réponse. Gracias. Porqué no empezar algo en lengua catellana sobre los temas analiticos en juego. Ninos, palabra, escena primitiva, oedipo, Nombre del padre, etc.

Cher Jacques-Alain Miller, Votre réponse à Henri Guaino est éblouissante. Nul doute qu'il en sera saisi, même s'il ne peut pas se déjuger. Je n'ai pas écrit pour Lacan Quotidien parce qu'il m'a semblé que tout avait été dit Merci encore. Bien cordialement. **R***
Réponse de JAM. Merci. Tout n'a pas été dit. Bossez un peu, et écrivez.

Cher Jacques-Alain, Votre réponse à la lettre ouverte est véritablement endiablée en plus d'être une démonstration imparable. Vous êtes de plus en plus lu et apprécié par des gens au delà du cercle habituel. C'est formidable. Toulouse s'est très bien passé. Ca a été une vraie conversation avec des points de capiton, et il y a eu aussi quelques moments émouvants dans la salle. Campus Psy a bien commencé. Bien à vous **. M***
Réponse de JAM. Endiablé me plaît, merci.

« Faites ce que vous voulez, de toutes façons, ça sera mal » répondait Freud à toute demande de conseil. Freud lui-même, l'inventeur de l'Œdipe, avait l'idée d'un trou dans le savoir concernant la transmission du langage et de la civilisation. Et Lacan en a tiré toutes les conséquences : de toutes façons, ça rate. Ratée, l'harmonie entre les sexes. Ratée, la complémentarité. Ratée, l'éducation des enfants. Le ratage est la signature de l'humain. Il n'existe pas de bonne façon de faire couple. Il n'existe pas de bonne façon d'amener un enfant à la civilisation.
Chacun des membres d'un couple, hétéro ou homosexuel, ne peut qu'inventer un tissage, une connexion avec l'Autre sur la base de la responsabilité de son désir et de sa jouissance.
C'est à ce prix qu'il pourra accompagner un enfant. C'est cela, **être humain.**
Renée Padellec-Nguyen Van

Répondre à Henri Guaino et son cortège d'idéologues loufoques par des drôleries de même acabit mais capables de faire rire cette fois.

Sur l'homophobie et la dénégation générale des arguments catholiques : Que disait la maman de Socrate lorsqu'elle le voyait tout crasseux revenir de la cour de récréation dans laquelle il s'était battu avec ses camarades, (une phrase qu'il simplifia plus tard) ? « Coco nettoie-toi toi-même » Raymond Queneau

Sur le rôle de Dieu dans la nature : Dans Mari et Femme (1992) en regardant la télévision où un savant présente la théorie d'Einstein « Dieu ne joue pas aux dès » (congrès Solvay 1927) Woody Allen éteint la télévision avec ce commentaire : « Peut-être, mais il joue à cache-cache ».

La France « Fille Aînée de l'église » ? Pas vrai ! Tous les historiens vous diront qu'elle est quatrième au palmarès ! La fille aînée c'est l'Arménie ! L'église, après la sainte famille, a tendance à remanier la filiation à son gré, c'est exactement ce qu'elle reproche à l'époque !

Un nouvel argument pour vendre la foi dans le 21ème siècle : « La sainte famille : la famille qui a adopté dieu ! » La sainte famille ? Quelle histoire de famille, pire que « les parents terribles » de Cocteau ! Le père qui n'est pas le père, la mère qui reste vierge (après le mariage ?), l'enfant qui est abandonné au final (père pourquoi m'avez-vous abandonnez ?). Histoire d'adoption et de non reconnaissance réciproque, de secrets généralisés, érigée en « modèle anthropologique » : ça laisse des traces.

Aristophane pouffait de rire dans le Banquet, son histoire de moitiés rectifiées par Zeus c'est moins compliqué que la filiation chrétienne. Toute cette histoire relue par Prévert aurait pu s'écrire autrement :

« Et Dieu
Surprenant Adam et Eve
Leur dit
Continuez je vous en prie
Ne vous dérangez pas pour moi
Faites comme si je n'existais pas. » Fatras

Il en fut décidé autrement… **Philippe Cadiou**

Merci à vous pour ce délicieux cocktail Molotov principalement composé d'érudition et d'intelligence, avec juste ce qu'il faut de malice pour que ça BOUM !
20 000 signes dont l'axe central est pour moi cette phrase lapidaire de Lacan: "Une tradition est toujours conne." A faire graver sur tous les frontons, et même au fer rouge sur quelques fronts...Vous êtes parfait en tonton flingueur, balançant vos éditions rares d'auteurs oubliés en guise de bastos, avec sans doute la délicieuse Carla en guise de chargeur? C'est assez drôle. **P***

Remarque conclusive:
On m'écrit des choses très gentilles et encourageantes. Je me permets de vous signaler que, sur le site du Point, à la suite de ma lettre ouverte, on peut laisser un commentaire. Là, on est moins gentil avec moi: je suis le paillasson de ces excellentes personnes. Pierre Sidon est le seul parmi nous à batailler. Encore un effort, chers collègues!

***

DERNIERE HEURE
LILIA MAHJOUB
Sur l'intervention de M. Henri Guaino, député des Yvelines,
lors du débat à l'Assemblée nationale
le 29 janvier 2013

Le député n'eut pas le temps d'ouvrir la bouche, qu'il était déjà chahuté par la majorité. Il faut dire qu'il commença par un « Monsieur le Président…», n'ayant, semble-t-il, point vu qu'en l'absence de Claude Bartolone, c'était une femme qui assurait la présidence. Il fut donc houspillé dès ses premiers mots. Il formula alors qu'il ne répondrait pas aux insultes, car ce débat méritait mieux.

En introduction de son propos, il invoqua une promesse qu'il s'était faite, un triste jour de janvier 2010 - celui de la mort de Philippe Seguin – à savoir de rendre hommage à cette grande voix de la République.

Il avance ainsi que le projet de loi mettant en jeu les fondements de la société, il compte faire entendre sa voix, « une voix pas aussi forte que celle de Philippe Seguin », mais avec la même gravité que la voix de celui-ci (lors du référendum concernant le traité de Maastricht).

Les choses parlant d'elles-mêmes, je ne commenterai point cet appel au Père idéal sous lequel il situera son discours.

Ce que H. Guaino avance d'emblée, c'est sa demande : une motion de rejet préalable, présentée par Christian Jacob, président du groupe UMP à l'Assemblée. Pourquoi ? Parce que, même si la Ve République est un régime parlementaire, il arrive que, sur des sujets exceptionnels, il y ait obligation intellectuelle, voire morale, de proposer un référendum. Seul le Président de la République peut décider de faire voter le peuple au lieu du Parlement. Car si ce projet passait, dit-il, il n'y aurait plus de retour en arrière possible, et ce, pour des raisons humaines : des couples se marieraient, des enfants naîtraient. Seul le peuple est dès lors souverain pour prendre une telle décision.

Le député continuera ainsi un long moment, allant jusqu'à dire : « Nous n'avons pas le droit de parler à la place de ceux que nous représentons. » Il est ensuite question, tel un leitmotiv, de « conscience inquiète » : « la République ne peut vivre que si chaque conscience républicaine est une conscience inquiète. »

H. Guaino trouve que notre République va mal, et que c'est à chaque conscience républicaine inquiète qu'il s'adresse. Il souligne un paradoxe : ceux qui ont tant décrié par le passé le mariage, sont prêts à l'ouvrir à tous.

Bref, il ne cesse d'évoquer le passé dans le but de donner des réponses pour l'avenir. Et il ajoute que, sans un référendum, « le peuple serait bafoué » ; qu'une loi votée de cette manière ne serait qu' « un passage en force », « un viol des consciences » ; et que les consciences se fermeraient pour toujours.

Sinistres sirènes ! et qui se feront entendre tout au long de ce discours. Pour lui, « le mariage n'est pas un droit, mais une institution aussi ancienne que la civilisation». Il la fera même remonter au néolithique. Et le million des Français descendus dans la rue le savaient bien, « ces Français simples et dignes qui ne demandent qu'un peu de respect, de démocratie et de République ». Il interroge : « Allons-nous leur répondre par ces deux mots terribles : «Taisez-vous» ?

Ça s'agite alors sur les bancs. H. Guaino lance alors aux députés : « Taisez-vous ! ».

Il insiste à nouveau sur le moment d'histoire très particulier qui est en train de se jouer, sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement de prendre une mesure, mais de « prendre une position sur une politique de civilisation » Il leur avait déjà demandé de réfléchir au mot « civilisé ».

Le verbe est incantatoire, il est empreint de lyrisme, mais le discours est prononcé par un homme qui apparaît peu à l'aise.

Il y aura ensuite toute une critique relative à la différence des sexes, et à sa négation « dans un domaine où elle est le plus évidente, celui de la procréation et celui de la relation à l'enfant ».

Je devrais lui envoyer mon texte paru sur LQ hier, pensé-je.

L'Assemblée a alors droit à tout un discours sur l'homme et la femme, le père et la mère, et sur l'amour. « Qui donc a aimé de la même manière son père et sa mère ? Qui a été aimé de la même manière par son père et par sa mère ? »

Ce qu'il veut pointer, c'est en fin de compte qu'il a reçu beaucoup d'amour de sa mère et de sa grand-mère, mais qu'il lui a manqué l'amour *pour* et *d'*un père. Cette différence lui a manqué. Car c'est son cas qu'il ramène sans cesse. C'est sa souffrance qu'il étale. C'est ce qu'il a vécu qui lui permettrait de justifier ce qu'il a à dire. C'est, mentionne-t-il, ce que lui a reproché Mme Bertinotti, Ministre de la famille, à savoir qu'on ne faisait pas de la politique à partir d'un cas personnel.

Alors, H. Guaino s'élève contre « la politique sèche et froide des idéologues », à laquelle « il faut sans cesse opposer la politique charnelle, la politique humaine ». Il parle, précise-t-il, pour tous ceux qui « ont vécu le même drame intime sans en parler jamais », et comme en témoigne toutes le lettres qu'il reçoit.

Cet homme couvert de lettres « de Français connus et inconnus », s'adresse surtout aux deux femmes ministres qu'il a devant lui, Mmes Taubira et Bertinotti, qui voudraient faire disparaître les mots de « père » et de « mère » du code civil. « Mais votre dessein, les accuse-t-il, est de les faire disparaître de la société. Voilà la vérité ! Vous qui ne croyez pas qu'il y ait des différences entre l'un et l'autre ».

A qui s'adresse-t-il à travers ces deux femmes, avec de tels accents véhéments, avec ces reproches ? La diatribe est violente.

Elles voudraient, selon lui, le triomphe du social sur la nature. C'est alors le tour de la PMA, à laquelle il serait ainsi donné accès à tous les couples de femmes.

Je pense à Léonard de Vinci et à sa *Sainte Anne en tierce.* Un peu d'art ! Un peu d'air !

H. Guaino, dans son élan trébuche : « Ce ne serait plus regarder la procréation sous le seul angle du désir. » Brouhaha. Les bancs se gaussent.

Il se reprend : « Ce ne serait plus regarder la procréation *que*sous le seul angle du désir », et il ajoute : « C'est difficile de parler sous les vociférations… »

Suit l'évocation du témoignage d'une mère (encore !) hétérosexuelle ayant eu recours dans son couple à une PMA, et lui faisant part du déséquilibre qu'il peut y avoir lorsque l'enfant n'a qu'un seul parent biologique. Et c'est selon lui ce qui se produira si cette loi passe.

A la fin, nous aurons un retour à la prosopopée, avec cette fois François Mitterrand qui, en 1984, sût écouter le peuple en imposant le retrait du projet sur l'école et, en 1992, répondant à la voix de Philippe Seguin (à nouveau !), en prenant le risque du référendum sur le choix de la monnaie unique. Pour H. Guaino, il en était sorti grandi.

Car « on se grandit toujours quand on donne la parole au peuple ». *Bis repetita !*

Il conclura, dans de dernières envolées justificatrices : « Non ! Je n'aurai pas honte quand mes enfants et mes petits-enfants liront les mots que j'ai utilisés dans ce débat, avec le souci constant de ne blesser personne, mais la conviction profonde que le combat contre la société que ce texte nous prépare est un combat parfaitement légitime. »

Ma conclusion : un discours pénible, souffrant, emphatique, long, bourré de répétitions, qui tourne en rond, et qui en appelle à l'émotion, au partage, au peuple, à la conscience de chacun, et qui, sous ces aspects, n'en dévoile pas moins une violence certaine, qui paraît ficelée à son cas personnel, sans qu'il ne s'en aperçoive.

Le 30 janvier 2013

***

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE *7 JOURS SUR 7* **L'OPINION ÉCLAIRÉE**

▪ comité de direction

présidente eve miller-rose eve.navarin@gmail.com

rédaction et diffusion anne poumellec annedg@wanadoo.fr

conseiller jacques-alain miller

▪ rédaction

coordination anne poumellec annedg@wanadoo.fr

comité de lecture pierre-gilles gueguen, jacques-alain miller, eve miller-rose, anne poumellec, eric zuliani

édition cecile favreau, luc garcia, bertrand lahutte

▪ équipe

▪pour l'institut psychanalytique de l'enfant daniel roy, judith miller

▪pour babel

-Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole graciela brodsky

-Lacan Quotidien au brésil angelina harari

-Lacan Quotidien en espagne miquel bassols

▪traductions chantal bonneau (espagnol) maria do carmo dias batista (lacan quotidien au brésil)

▪designers viktor&william francboizel vwfcbzl@gmail.com

▪technique mark francboizel & olivier ripoll

▪médiateur patachón valdès patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

▪ecf-messager@yahoogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : philippe benichou
▪pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse
▫ responsable : gil caroz
▪amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse ▫ responsable : oscar ventura
▪secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychanalysis ▫ responsables : dominque holvöet et florencia shanahan
▪EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela associação mundial de psicanálise (amp) em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : maria cristina maia de oliveira fernandes

POUR ACCEDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR CLIQUEZ ICI.

• *À l'attention des auteurs*

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (anne poumellec annedg@wanadoo.fr) **ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",**
Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫ Paragraphe : Justifié ▫ Notes : ***manuelles*** **dans le corps du texte, à la fin de celui-ci, police 10** •

•*À l'attention des auteurs & éditeurs*

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris. •